

## RÉPONSE DE LA MGEN À LA CONSULTATION SUR LA STRATÉGIE UE2020

La MGEN (Mutuelle générale de l'Education nationale) accueille très favorablement l'initiative de la Commission européenne de lancer une consultation relative à l'élaboration d'une stratégie UE2020 visant à faire de l'Union européenne une « économie sociale de marché plus verte et plus intelligente ».

**Depuis sa création en 1946, la MGEN se mobilise pour la solidarité** et s'engage dans des actions destinées à **assurer une inclusion sociale**, en France et dans le monde en proposant des prestations maladies, de la prévoyance, de la prévention santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux ouverts à tous et des services à la personne. Elle milite activement pour faciliter l'accès de tous à des soins de santé de qualité.

La contribution de la MGEN se décline en trois axes :

- le partage du constat présenté par la Commission européenne sur les effets de la crise
- une réflexion pour traduire dans les faits les objectifs thématiques annoncés
- l'affirmation d'une vision politique d'une Europe sociale au service des citoyens.

### LA MGEN PARTAGE L'ANALYSE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LA CRISE ET SES EFFETS

La MGEN rejoint l'analyse de la Commission européenne selon laquelle, la **sortie de la crise** devrait être le point d'entrée dans une économie sociale de marché. La MGEN considère essentiel de **mettre les citoyens européens au premier plan de la nouvelle stratégie**, notamment dans le contexte actuel de réduction substantielle de la croissance et des finances publiques. Elle soutient l'appel de la Commission européenne adressé aux Etats membres pour **éviter les coupes budgétaires dans les domaines d'avenir comme l'éducation ou dans la solidarité nationale**. La MGEN espère que cette ambition se concrétisera dans les négociations sur les prochaines perspectives financières et attend de la Commission un **budget ambitieux défendant ces principes** parce que des considérations financières et budgétaires seules ne peuvent heurter l'aspiration à la justice sociale des citoyens européens.

La MGEN **salue la volonté de la Commission de moderniser rapidement les systèmes de protection sociale et y apporte son soutien**. Mais cette modernisation, surtout en période de crise budgétaire, ne doit pas se traduire par un **désengagement de l'Etat et au captage par le secteur lucratif, des actes les plus profitables**.

La MGEN se félicite également de la **prise en considération par la Commission des défis sociaux à long terme engendrés par la crise** notamment en ce qui concerne l'exclusion sociale et la pauvreté infantile, et la solidarité entre les générations dans une société vieillissante. Cependant, elle tient à **souligner que l'inclusion sociale ne passe pas uniquement par le travail mais par des politiques de solidarité accompagnant l'exclusion dans toutes sa complexité**.

La MGEN reconnaît les résultats positifs des mesures de sauvetage adoptées par les Etats membres et l'Europe. Ces résultats soulignent qu'avec une volonté politique forte, les décideurs tant au plan national qu'europpéen peuvent prendre des actions ambitieuses. Elle souligne également la **nécessité de renforcer la dimension sociale des plans européens et nationaux de relance** et demande à la Commission de surveiller les impacts sociaux de la crise financière, notamment sur l'exclusion sociale, la pauvreté et les pensions.

Enfin, la MGEN salue **l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne qui renforce la dimension sociale de l'Europe**. Elle souligne **l'évolution positive des services d'intérêt général, consacrés par un protocole annexé au Traité**. En effet, il Traité introduit un rééquilibrage des traités européens en imposant la prise en compte des droits fondamentaux, notamment sociaux, dans toutes les politiques européennes et introduit de nouvelles règles pour rendre celles-ci plus respectueuses des exigences du service public.

### LA MGEN APPORTE SA RÉFLEXION POUR TRADUIRE DANS LES FAITS LES OBJECTIFS THÉMATIQUES ANNONCÉS

La Commission européenne a construit sa stratégie sur plusieurs objectifs thématiques. La MGEN souhaite apporter sa contribution sur les deux objectifs ci-dessous, dans les domaines de compétences qui la concerne.

La MGEN, qui a un ancrage profond dans le champ socioprofessionnel de l'éducation, de la recherche et de la culture, partage **l'objectif de créer de la valeur en se fondant sur la connaissance** et se félicite de l'accent placé sur l'éducation. Comme la Commission, elle est convaincue que le renforcement de l'éducation est l'un des moyens les plus efficaces de combattre les inégalités et la pauvreté en permettant l'intégration professionnelle. La MGEN **se félicite également que la Commission souhaite accorder une plus grande importance aux groupes vulnérables et à la cohésion sociale.**

En matière de lutte contre l'exclusion, **la MGEN mène de nombreuses actions visant à donner accès à l'enseignement supérieur à tous.** Par exemple, elle a, depuis deux ans, renforcé la formation à la thématique du handicap. Ces formations ont favorisé un meilleur **accompagnement social et humain des personnes en situation de handicap**, à travers des actions de sensibilisation de l'ensemble de la communauté universitaire, étudiants et personnel, à l'intégration des personnes en situation de handicap et en faisant du respect des droits des personnes en situation de handicap et de leur participation à la vie citoyenne, une priorité.

Ainsi, les entreprises de l'économie sociale participent activement à la lutte contre l'exclusion. Mais elles ne pourront se développer sans des conditions politiques, législatives et opérationnelles appropriées, tenant compte de leurs particularités. C'est pourquoi, **la MGEN demande aux institutions européennes d'évaluer pour toutes les politiques, leur impact sur les entreprises de l'économie sociale** afin de garantir, dans le respect du droit communautaire, qu'elles ne font pas obstacle en fait au bon accomplissement de leurs missions d'intérêt général.

**« Faire de l'accès à des services sociaux et de santé de qualité, une priorité pour le programme stratégique de l'UE2020 ».** Cet exemple souligne que **combattre l'exclusion exige un accès à tous à des services sociaux de qualité.** La MGEN demande donc à la Commission de faire de l'accès à des services sociaux et de santé de qualité, une priorité pour le programme stratégique de l'UE2020.

## *2) Favoriser l'émancipation dans les sociétés ouvertes à tous*

**La stratégie UE2020 doit soutenir les efforts des États membres afin de garantir à chaque citoyen un niveau de vie décent et de lui offrir des chances de participation à la société** en établissant le droit à un revenu, à une pension et à un salaire minimum et en offrant à tous l'accès aux droits sociaux fondamentaux.

Dans le contexte actuel de crise économique et sociétale, **la MGEN regrette la vision étroite de la Commission limitant l'émancipation des hommes à des questions de compétences, d'emplois, ou de marché du travail.** L'inclusion sociale est une notion bien plus complète qui exige une **stratégie globale combinant de manière intégrée des ressources adéquates, un marché du travail favorisant l'insertion et l'accès à des services sociaux et de santé de qualité.** Elle s'inquiète d'une flexicurité qui, sans une protection sociale adéquate, contribuerait à fragiliser encore plus les populations en difficulté.

Dans le contexte de vieillissement de la population, **la MGEN souligne également la pertinence d'une politique de santé qui favorise l'articulation entre le sanitaire et le social** et contribue au décloisonnement des politiques relatives à la santé publique. La MGEN est attachée à un système d'assurance maladie obligatoire, universel et fondé sur la solidarité nationale et à un système de santé favorisant l'accès de tous à l'éducation à la santé, à la prévention et à des soins de qualité.

**« Accorder aux entreprises de l'économie sociale la place qu'elles méritent sur le marché intérieur en reconnaissant la diversité d'entreprendre. »** Pour porter ses fruits, la nouvelle stratégie UE2020 devra, selon la MGEN, donner une place importante à l'économie sociale qui présente un très fort potentiel pour la création des nouveaux emplois. Les chiffres montrent qu'en Europe, l'économie sociale représente 8 % du PNB et près de 10 % des emplois de l'Union.

La Commission européenne mentionne le grand potentiel des emplois verts et de la santé. La MGEN tient à souligner que le secteur des SSIG apporte une réponse efficiente à la problématique de l'emploi en Europe (travail des femmes, travail à temps partiel, intégration des personnes en difficulté). **Mais pour que ces emplois apportent leur contribution aux populations vulnérables, il faut que les structures qui les portent aient aux niveaux national et européen, une sécurité juridique suffisante et un financement adéquat.** Dans la perspective de la révision du Paquet Monti-Kroes, la

MGEN demande à la Commission européenne de donner aux Etats membres les moyens d'assurer un **financement adéquat des services sociaux et de santé.**

La MGEN appelle la Commission et les États membres à protéger et à promouvoir des modalités d'emploi qui abondent dans le secteur des SSIG, comme le, et le recours au bénévolat, tout en évitant des situations de fraude et de précarité et sans que cela n'entraîne une détérioration des conditions de travail des travailleurs du secteur ou une utilisation de personnel non qualifié ou peu qualifié; demande également à la Commission d'inclure dans tout le processus de consultation et dans son rapport, les questions concernant l'intégration de la dimension de genre;

### **LA STRATÉGIE 2020 DOIT ÊTRE LE REFLET D'UNE EUROPE SOCIALE AU SERVICE DES CITOYENS**

*La crise est aussi une crise des valeurs. Pour se réconcilier avec ses citoyens, l'Europe de 2020 doit avant tout être une Europe des valeurs : la solidarité, la justice sociale, la reconnaissance de la pluralité d'entreprendre, la cohésion sociale, la démocratie, la recherche du bien-être doivent rester au cœur du modèle social européen.*

La Commission européenne se mobilise en faveur d'une économie sociale de marché plus verte et plus intelligente. Si la sensibilisation à l'équilibre écologique de la planète a fait des progrès considérables, l'équilibre humain n'a pas encore trouvé d'écho auprès des décideurs européens. Ainsi, **la stratégie EU2020 présentée par la Commission reste déséquilibrée du point de vue social.**

Ainsi, pour la MGEN, cette stratégie qui a pour ambition de créer une économie compétitive et verte, échoue à poser les finalités de l'activité économique. Surtout en période de crise, l'économique ne doit pas s'opposer aux aspirations de justice sociale, de solidarité et d'ambition éducative. **Le progrès social doit être l'objectif primordial de cette stratégie** et l'Union européenne doit travailler au renforcement des niveaux de protection sociale et pas se contenter de garantir des niveaux minimaux.

Pour réussir, **cette stratégie doit replacer au cœur des enjeux non seulement l'emploi mais aussi la santé, l'éducation, et l'ensemble des services sociaux essentiels à l'épanouissement des individus.**

### **Réaffirmer la reconnaissance des services sociaux et de santé d'intérêt général et leurs spécificités dans le champ social**

Depuis plusieurs années déjà, la MGEN œuvre à Bruxelles pour donner corps à l'Europe sociale au service des citoyens et se **mobilise en faveur des services d'intérêt général, piliers du modèle social européen.** En effet, les citoyens européens attendent beaucoup de l'Union quant à la qualité de l'emploi, la qualité sociale et la qualité de la vie. **La politique sociale européenne doit être une politique à part entière, avec des objectifs propres** et qu'elle ne peut être uniquement vue comme dérivée de la politique économique et de l'emploi ni comme dérivée de la construction du grand marché.

La MGEN demande donc à la Commission européenne de travailler avec le Conseil et le Parlement afin d'établir les **principes permettant aux services sociaux d'intérêt général d'accomplir effectivement leurs missions dans le respect des règles communautaires.**

### **Promouvoir un statut européen des mutuelles**

La crise a montré les limites d'une approche dont le moteur essentiel n'est pas la rentabilité sociétale mais la rentabilité financière. De plus, la réponse mutualiste en période de post-crise a montré sa valeur ajoutée avec son accent sur le long terme et l'absence de recherche de rentabilité du capital à des fins individuelles. La MGEN souligne par ailleurs qu'un système économique dans lequel les entreprises de l'économie sociale jouent un rôle plus important serait moins exposé à la spéculation sur les marchés financiers.

En conséquence, la MGEN demande à la Commission européenne d'adopter des mesures sociales, dans le respect du principe de subsidiarité, **permettant à l'économie sociale à but non lucratif et à vocation solidaire, d'avoir une place reconnue dans le marché intérieur.**

C'est pourquoi elle souhaite voir concrètement reconnue au plan européen l'idée « d'entreprendre autrement » portée par les acteurs de l'économie sociale. Elle demande donc d'inscrire ce dossier à l'agenda de la nouvelle Commission européenne en vue d'une future initiative législative afin de garantir une égalité de traitement avec les autres formes d'entreprises bénéficiant déjà de la reconnaissance de leur statut.



En conclusion, la MGEN souligne que l'Europe doit tirer les leçons de la crise et de la Stratégie de Lisbonne et renverser la tendance. **La stratégie UE2020 doit créer les conditions pour que l'économie sociale à but non lucratif et à vocation solidaire puisse se développer comme alternative aux services marchands et à la dérive spéculative.** La MGEN porte le témoignage d'une réussite solidaire doublée d'un développement économique.

Enfin, la MGEN rappelle que cette stratégie ne pourra porter ses fruits que si elle est mise en place dans les faits. Compte tenu du manque persistant de visibilité de la stratégie de Lisbonne dans les politiques nationales de nombreux États membres, une participation accrue des acteurs de l'économie sociale, des parlements nationaux, des autorités régionales et locales ainsi que de la société civile améliorera les réalisations de cette nouvelle stratégie.

*Première mutuelle santé française, la MGEN, Mutuelle générale de l'Éducation nationale gère la protection sociale de plus **de 3 millions de personnes**, professionnels de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Pour elles, la MGEN assure **la gestion des prestations de Sécurité sociale et/ou celle des prestations complémentaires**. Son offre mutualiste s'inscrit dans un cadre plus large que celui de la seule complémentaire Santé avec des prestations et des services spécifiques pour accompagner les adhérents dans leur vie quotidienne. Avec 33 établissements sanitaires et médico-sociaux, la MGEN est forte d'une structure de soins très diversifiée et participe ainsi activement au **service public hospitalier**. Profondément attachée aux valeurs solidaires, la MGEN est aujourd'hui une référence pour le respect de l'éthique et des pratiques de solidarité. La satisfaction de ses adhérents, dont elle fait sa priorité.*